

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
DES CHAMBRES
D'AGRICULTURE

TERRRES#01



II
ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION
#EGalim
L'engagement des Chambres,
les principales évolutions,
ce qu'il faut retenir.



Recherche et innovations
Les atouts des partenariats
et de la transversalité.



Terralab, TerraSolis
Une ferme expérimentale
à ciel ouvert.

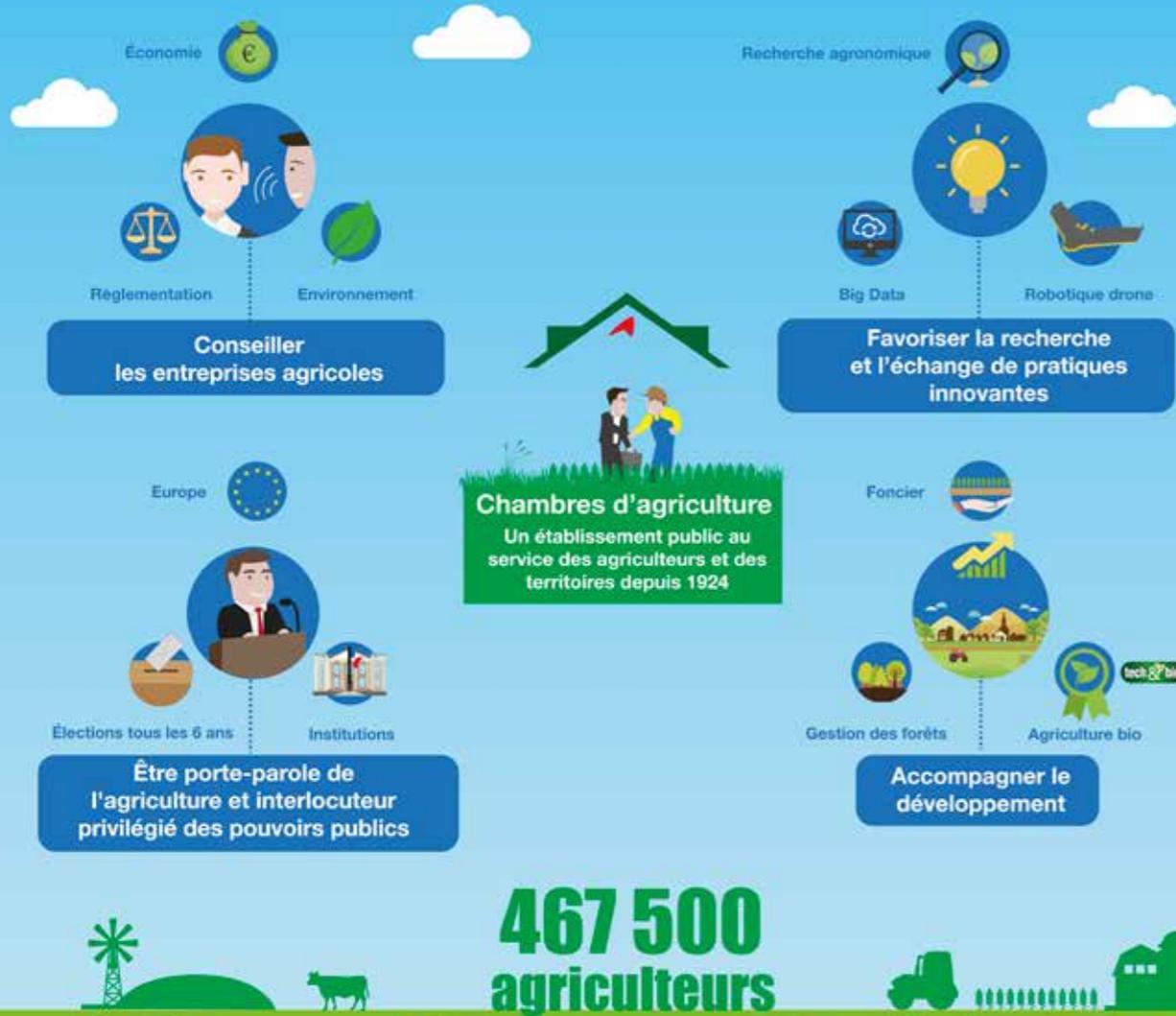


Demain la Bio ?
Attentes sociétales,
défis techniques.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE



467 500 agriculteurs

103 établissements
Chambres départementales ou interdépartementales
89 Chambres régionales
13 Chambres régionales

4200 élus
Corps électoral d'environ
3 millions de personnes
et **50000** groupements professionnels

8325 collaborateurs dont
6730 ingénieurs et techniciens

8000 agriculteurs engagés dans le réseau
Bienvenue à la ferme

86% des Chambres d'agriculture ont obtenu la certification pour leurs services

1er réseau de conseil agricole et territorial certifié

NOS TERRES, NOTRE AMBITION



Premier numéro du magazine des Chambres d'agriculture, Terres# est un rendez-vous éditorial trimestriel pour échanger sur les grands enjeux économiques, sociétaux, environnementaux des territoires et de l'agriculture.

En 2017 les **revenus agricoles** se sont améliorés. Cela ne permet cependant pas de compenser les mauvais résultats des deux années précédentes. Bon nombre d'entreprises agricoles se trouvent fragilisées. Avec la publication de notre **livre blanc sur la multiperformance**, nous souhaitons ouvrir la voie à de nouvelles sources de valeur ajoutée pour ces entreprises.

Les Chambres d'agriculture demandent un pilotage transversal de la transition, impliquant les filières, les territoires, l'État

et les organismes de recherche et développement. Notre réseau s'est engagé au niveau régional et national dans les travaux des **États Généraux de l'Alimentation**. Le projet de loi qui en découle va dans le bon sens : seuil de revente à perte, encadrement des promotions, contractualisation avec prise en compte des coûts de production.

Montée en gamme de nos productions agricoles, optimisation de la qualité sanitaire et de la compétitivité, réponses aux attentes sociétales et environnementales, ces États Généraux font entrer l'agriculture dans une phase de transition. Les Chambres d'agriculture entendent accompagner cette dynamique.

Nous souhaitons également profiter des travaux d'élaboration de la future **réforme de la PAC** pour poser les bases d'une agriculture forte, commune, source de valeurs et d'emplois, levier de lutte contre le changement climatique... En 2018 les Chambres d'agriculture restent plus que jamais mobilisées pour soutenir nos agriculteurs, accompagner nos entrepreneurs, valoriser nos terres et nos territoires ruraux. Nous espérons donc vous avoir à nos côtés pour relever ensemble les incroyables et formidables défis de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

Claude Cochonneau
Président Chambres d'agriculture France

Les routes de l'innovation

Les défis qui se présentent nécessitent un important déploiement de la recherche et de l'innovation. Les Chambres d'agriculture bénéficient de moyens propres comme les stations expérimentales et nouent d'importants partenariats (Instituts techniques, Inra,...) pour ouvrir les champs du futur. L'article de ce magazine sur Terralab illustre pleinement cette dynamique. **P12.**



AGRICULTURE BIO ET CONVENTIONNELLE Un progrès partagé

Loin de vouloir confronter agriculture conventionnelle et biologique, les Chambres d'agriculture ont toujours œuvré pour que le progrès profite à tous. Zoom sur leur engagement dans l'accompagnement de l'agriculture biologique. **P14.**

TERRES#

Une publication de Chambres d'agriculture France
9 avenue George V, 75008 Paris



Rédactrice en Chef : Myriam Decoeur Michel

Rédacteur en chef adjoint : Victor Siméon

Directeur de publication : Régis Dubourg

Conception et réalisation : Cithéa Communication

Participation rédactionnelle : Stéphanie Chemla-Sagnes, Aurélie Trouillier, Thierry Pouch, Elodie Betencourt, Justin Lallouet, Stefano Migliore

Contact : service.communication@apca.chambagri.fr · Tél : 01 53 57 10 54

Imprimeur : ID Decombat · 25 rue Georges Charpak Bp 49, 63118 CEBEZAT



REGARDS CROISÉS P4-5
L'innovation et la recherche

DECRYP TERRES P6-9
Les EGA à la loupe

REPOR TERRES P10-11
Zoom sur un projet de territoire

PARLONS-EN ! P12-13
L'agriculture biologique

LE BILLET EUROPÉEN P14

REPÈRES P15
Les chiffres de l'agriculture



chambres-agriculture.fr



Recherche et innovation. LES ATOUTS DES PARTENARIATS ET DE LA TRANSVERSALITÉ

Sébastien WINDSOR, Président de la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime, de l'ACTA et de Terres Innovia et Philippe MAUGUIN, Président directeur général de l'INRA échangent sur l'importance d'optimiser les travaux de recherche et la diffusion de leurs résultats.



STATIONS EXPÉRIMENTALES

Le réseau Expérimental des Chambres d'agriculture est constitué d'une soixantaine de stations expérimentales qui couvrent toutes les productions : en allant de grandes cultures et viticulture jusqu'aux fruits et légumes en passant par l'élevage bovin, porcine et ovin. Ces stations expérimentales sont des lieux d'innovation et de recherche appliquée au service de l'agriculteur. Elles travaillent principalement sur la mise au point des techniques agronomiques innovantes pour améliorer la compétitivité des exploitations et répondre aux enjeux environnementaux.

Sébastien Windsor
Président de la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime, de l'ACTA et de Terres Innovia



Quelles sont les conditions à réunir au niveau des territoires pour mettre en place une synergie public privé et créer des lieux d'excellence scientifique ?

SW. Il faut bien identifier les acteurs sur le territoire et les travaux qu'ils mènent puis favoriser le dialogue. Ces échanges doivent être développés à deux niveaux. Tout d'abord à l'échelle d'un territoire pour être en phase avec les attentes et contraintes du terrain. Puis à l'échelle nationale, par approches plus thématiques, pour bien coordonner les dynamiques expérimentales et profiter de synergies. Nous avons donc besoin de créer

une cellule nationale réunissant une multitude d'acteurs par grand domaine de recherches et d'innovations.

PM. La recherche en matière d'innovations agricoles est très fortement dépendante des conditions locales d'activités et de productions (contraintes pédoclimatiques, d'organisation, ou de marché). Le travail en synergie public-privé au niveau régional permet de résoudre une partie de ces difficultés, favorise l'appropriation des résultats et l'adoption de nouvelles pratiques ou techniques innovantes par les agriculteurs. Cependant, le couplage avec un dispositif



Philippe Mauguin
Président directeur général de l'INRA

national reste incontournable, pour apprendre des autres expériences et monter en synergie. Ainsi nous avons proposé dans les États Généraux de l'Alimentation la mise en place d'une cellule nationale INRA-APCA-ACTA pour accélérer le transfert des innovations.

Comment associer les bénéficiaires finaux aux travaux de recherches, réussir la diffusion des résultats puis l'appropriation des nouvelles pratiques qui en découlent ?

SW. Dès la conceptualisation d'un programme de recherche, il faut décloisonner l'expérimentation et le transfert qui en sera effectué.



14

Nombre de projets Recherches et développement européens auxquels participent le réseau des Chambres d'agriculture.



Les acteurs de la recherche et ceux du développement agricole doivent donc travailler initialement ensemble. Cela existe déjà, au niveau national dans le cadre des Unité mixtes de recherche, mais cela mérite d'être généralisé. En termes de diffusion de résultats et d'appropriation de nouvelles pratiques il faut compter sur l'action des Chambres d'agriculture qui par leur proximité avec les agriculteurs peuvent œuvrer très efficacement dans

ce domaine. Ceci suppose que leurs conseillers mais aussi ceux des coopératives bénéficient de formations régulières pour se tenir au courant des grandes avancées scientifiques.

P.M. Les chemins d'impact sont nombreux : nos résultats passent par les Instituts techniques agricoles, par les Chambres d'agriculture, par les coopératives. Faciliter le transfert des connaissances nécessite le renforcement des partenariats avec ces structures, et la présentation des résultats sous des formes appropriables. C'est notamment ce que l'Inra fait en organisant les Carrefours de l'innovation agronomiques (www6.inra.fr/ciag), qui s'adressent à tous les professionnels de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, et contribuent à accompagner les mutations socio-économiques à l'œuvre dans les filières et les territoires.

De nombreuses expertises sont de nos jours contestées par l'opinion publique. Comment les organismes de recherches scientifiques peuvent-ils regagner la confiance du public ?

S.W. Le travail des chercheurs consiste aussi à diffuser leurs résultats. Une stratégie de communication envers le grand public doit être réfléchi. Ces enjeux de communication et de messages prioritaires doivent être partagés dans l'ensemble de la profession agricole, pour que chaque organisation professionnelle relaye les mêmes informations avec, leur propre prisme et donc vers un public diversifié.

P.M. Aujourd'hui, en France 80 % de la population est urbaine ce qui engendre la perte du lien à la réalité biologique et agricole. Pour redonner crédibilité à l'expertise scientifique, il est nécessaire de réduire la distance entre la réalité complexe de la nature et les citoyens. Cela passe notamment par la pédagogie, c'est pourquoi, l'Inra s'investit dans la Fête de la Science ou lors du Salon de l'agriculture, pour partager, échanger avec les différents publics, et montrer la réalité de la science en train de se faire. Une récente étude de l'IFOP* montre que les Français ont comme les agriculteurs une bonne image de l'INRA et du travail de ses chercheurs.



*A respectivement 75% et 76%, étude IFOP pour l'INRA 2017.

L'après EGA.

UNE DYNAMIQUE STRATÉGIQUE DE TRANSFORMATION

Stéphane Travert
Ministre
de l'Agriculture
et de l'Alimentation.



« Les Chambres d'agriculture auront un rôle essentiel à jouer »

Les États Généraux ont permis dans un véritable esprit de dialogue que les différentes parties prenantes construisent ensemble des solutions. Lors des ateliers nationaux et des événements territoriaux, la multi-performance des exploitations agricoles a été demandée, afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs dans leur diversité. Pour relever ce défi, une transformation va être engagée. Les interprofessions des principales filières agricoles et agro-alimentaires m'ont remis un plan de transformation mi-décembre. Dans cet objectif, les membres des interprofessions et les acteurs de la restauration collective et de la distribution ont activement contribué à la définition d'axes stratégiques. Leur mise en œuvre opérationnelle nécessitera un effort continu de recherche, d'innovation et d'investissements à tous les niveaux des systèmes agricoles et alimentaires sur les 10 prochaines années. Les exploitations agricoles de manière individuelle ou collective seront

au cœur de cette dynamique. Le changement souhaité devra passer par de nouveaux projets d'investissements qui intègrent la dimension globale de l'entreprise. Pour accompagner financièrement ces évolutions plusieurs pistes doivent être expertisées :

- apporter un bonus sur les approches collectives ou sur l'optimisation de matériels collectifs, y compris avec des acteurs non-agricoles ;
- mener une réflexion sur les taux de subvention pertinents pour ne pas inciter au surinvestissement ;
- prévoir la réalisation d'un diagnostic à 360° de l'entreprise ou de l'exploitation comme condition préalable à toute demande de subvention.

L'accompagnement technique et le conseil de proximité des exploitations devront également évoluer pour appuyer la construction de projets multi-performants, mais également pour développer des outils pour suivre la bonne mise en œuvre des projets dans la durée. Les Chambres d'agriculture auront un rôle essentiel à jouer dans

cette évolution. Enfin, la mise en mouvement collective nécessitera qu'il y ait une reconnaissance du transfert de savoirs entre agriculteurs, la reconnaissance de l'innovation par la base et des démarches participatives, ainsi qu'une accélération de la diffusion des innovations. Les Chambres qui constituent souvent le premier maillon d'interface avec les agriculteurs devront également poursuivre et amplifier leur investissement dans cette mission.

PROJETS EUROPÉENS

Depuis 2013, le réseau des Chambres d'agriculture participe à des projets de recherche européens. L'unité mixte de service « Appui aux Projets Innovants en Europe » (UMS-APIE), en partenariat avec l'ACTA, assure une inscription opérationnelle et efficace dans les Appels à projets Horizon 2020 lancés en lien avec le Partenariat Européen pour l'Innovation « Agriculture Productive et Durable ». Aujourd'hui 14 projets européens sont en cours dans le réseau des Chambres d'agriculture sur des sujets très diversifiés comme la gestion des prairies, la multifonctionnalité des sols et l'innovation interactive.

Les États Généraux de l'alimentation

Lancés le 20 juillet 2017, les États Généraux de l'alimentation se sont clos le jeudi 21 décembre à Paris. Pendant 5 mois, ils ont eu vocation à être un temps de réflexion partagée et de construction collective de solutions nouvelles entre tous les acteurs du monde agricole, alimentaire et citoyen.

Relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition.

Accompagner la transformation des modèles de production pour mieux répondre aux attentes des consommateurs.

OBJECTIFS



Premettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes.

Promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable.

EGA

L'essentiel du projet de Loi



Temps de construction et de réflexion collective, les EGA ont abouti à un projet de loi sur « l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable » : résumé.

Mettre fin à la guerre des prix dès les négociations commerciales 2018/2019

Par ordonnance, le Gouvernement expérimentera deux mesures : relèvement du seuil de revente à perte des produits alimentaires et encadrement en valeur et en volume des promotions. Prix abusivement bas : la loi sera plus efficace pour dissuader les acheteurs d'acquiescer des produits agricoles et agro-alimentaires à un prix qui n'en reflète pas la valeur.

Développer des contrats durables agriculteur/transformateur/distributeur

- Renforcement des clauses de renégociation des contrats :
- Contrats proposés à l'initiative des agriculteurs, avec des prix prenant mieux en compte leurs coûts de production et les prix

SUR L'USAGE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES, LA LOI PRÉVOIT

- La séparation des activités de vente et de conseil de ces produits
- La pérennisation des Certificats d'économie des produits phytopharmaceutiques (CEPP)
- L'interdiction des rabais et ristournes sur ces produits



sur les marchés mondiaux, avec l'appui des interprofessions.

Renforcer les produits de qualité dans la restauration collective publique

À l'horizon 2022, une partie significative de produits issus de l'AB, de filières sous signes de qualité, ou acquis en prenant en compte le coût du cycle de vie.

Objectifs 50 % en 2022, dont 20 % en AB.

Mieux prendre en compte le bien-être animal

Les associations de défense des animaux pourront se constituer partie civile, et les sanctions pour maltraitance animale seront renforcées.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Avec des mesures incitatives ou imposées en restauration collective.

À SUIVRE EN MARGE DU PROJET DE LOI :

- Les propositions du plan d'action sur les produits phytosanitaires
- Le plan bio
- Le plan bio-économie
- Les annonces sur les investissements dans les exploitations agricoles



De nombreuses attentes à l'issue des EGA

Les Chambres d'agriculture ont préconisé tout au long des EGA de reconnaître la diversité des modèles agricoles comme levier pour plus d'innovations et de valeur ajoutée.

Nouvelle donne sur la **contractualisation, relèvement du Seuil de revente à perte (SRP)**, encadrement des promotions : ces dispositions ont été portées par les Chambres d'agriculture tout au long des EGA. Les Chambres d'agriculture prônent également un renforcement du travail à l'échelle des territoires pour construire des projets alimentaires (PAT) et non-alimentaires. Rapprocher les acteurs permet de partager des stratégies de développement de produits pour le marché intérieur ou pour saisir des opportunités de croissance à l'export. **C'était bien un enjeu fort des EGA : créer de la valeur locale et construire des relations interdépendantes et de longue durée !** Nouvelles attentes des consommateurs, durabilité des modes de production agricoles : les États Généraux ont mis en avant différents leviers pour promouvoir une alimentation plus saine, plus durable et accessible à tous, dont **la transformation des modèles agricoles combinant plusieurs performances**



(économique, sanitaire, écologique, climatique, sociale, énergétique). Ils ont également préconisé des contrats de **filières** avec des objectifs de montée en gamme de l'offre alimentaire. Dans les **territoires**, les collectivités ont leur propre lecture des enjeux de transition et d'opportunités de débouchés et de filières.

Comment rendre cohérentes ces différentes approches et transformations pour les agriculteurs ?

En se plaçant au niveau de **l'entreprise agricole** qui développerait **son projet**

d'entreprise, un projet économique viable, choisi par l'agriculteur et qui prendrait en compte les besoins des marchés, les leviers d'action à mobiliser sur l'exploitation et dans le territoire. Pour certains projets, cela nécessitera une transition du système et il est indispensable d'accompagner cette transition. Cela nécessite, de ne pas opposer les agricultures, de ne pas opposer les défis, et d'appréhender la complexité des sujets en combinant les mix de solutions techniques. Il n'y a pas de modèle unique en agriculture. Il y a un enjeu de multiperformance.



Il n'y a pas de modèle unique !

La diversité de nos systèmes agricoles est une richesse, les agriculteurs sont sources d'innovation et combinent de nouvelles pratiques et des nouveaux débouchés.

L'agriculteur au cœur des choix stratégiques

Les Chambres d'agriculture ont identifié, au sein de leur Livre blanc « multiperformance », les leviers pour re-donner de la capacité d'action à l'agriculteur au travers de son entreprise en fonction de ses choix et des enjeux au sein de son territoire - facteur d'handicaps et d'opportunités.



Parmi les différentes mesures qu'elles préconisent figurent l'accès primordial à l'accompagnement individuel pour appréhender les projets de chaque exploitation. Elles soulignent par ailleurs la force du collectif d'agriculteurs comme facteur d'échange, de créativité et de réassurance. Elles font de l'accès à l'innovation et à des références consolidées une démarche primordiale pour faire face à la prise de risques due au changement de pratiques. L'adaptation et l'appropriation de la révolution numérique sont également des objectifs essentiels pour améliorer la maîtrise de gestion et de conduite du système de production. L'acquisition continue de compétences par la formation doit être une dynamique sans cesse favorisée. Enfin, la communication sur les nombreuses externalités positives de l'agriculture, c'est-

à-dire tous les bénéfices autres qu'alimentaires que l'activité agricole apporte à la société pour répondre à la multitude des enjeux actuels (aménagement du territoire, entretien des paysages, stockage du carbone, maintien d'une certaine biodiversité...) doivent être effectuées pour une meilleure prise en compte par l'opinion publique, l'État et les collectivités locales.

Une attente forte envers les politiques publiques

Le milieu professionnel agricole attend que les politiques publiques accompagnent ce projet stratégique d'exploitation plutôt que d'imposer un modèle unique.

Comment ?

Via un plan de transition avec :

- Un fonds d'investissement et d'innovation pour la transition pour les entreprises agricoles, doté de 500 M€ sur 5 ans et

axé sur les investissements « innovation » ;

- Des mesures de transition des exploitations et la mise en place d'un conseil de transition thématique et adapté aux enjeux des filières (par exemple sur le volet phyto) ;
- Des projets territoriaux ou contrats territoriaux de transition, avec un volet agricole et pouvant se décliner sous la forme de programmes alimentaires et programmes non alimentaires territoriaux ;
- Un programme de travail porté par une cellule « Innovation R&D et transfert » pour échanger sur les besoins en R&D, capitaliser les innovations et les transférer aux acteurs du développement agricole ;
- Le développement massif d'une politique de transition vers la multiperformance, au travers des groupes et des collectifs d'agriculteurs.



Le livre blanc sur la multiperformance est une boussole sur les débats à venir :

- réforme de la PAC ,
- gestion des risques,
- lois entérinant les conclusions des EGA,
- contrats de transition écologique



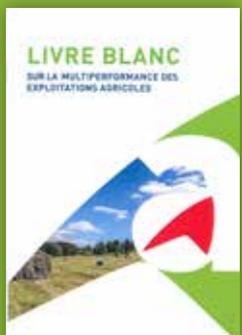
MULTIPERFORMANCE

La multiperformance, comprise comme la performance économique, sociale et environnementale de l'exploitation est une approche globale des activités de l'exploitation, des pratiques agricoles et du métier d'agriculteur. Elle valorise la multifonctionnalité des entreprises et des territoires agricoles. Elle repositionne l'agriculteur au cœur des choix stratégiques de son entreprise. À ce titre, la multiperformance contribue à la résilience des systèmes agricoles en permettant à l'agriculteur de s'adapter en mettant en œuvre différents leviers.

Une démarche ouverte pour travailler sur l'évolution du développement agricole

La publication par les Chambres d'agriculture du Livre blanc de la multiperformance des exploitations agricole vise cet objectif :

- Via le renforcement du transfert de la recherche et l'innovation vers le conseil ;
- Via l'évolution du conseil, vers un conseil plus global, plus stratégique, parfois orienté vers les transitions (usage des produits phyto, climat, nouvelles productions) ;
- Mais aussi via la construction des projets de territoires, comme les projets alimentaires territoriaux (PAT).





420

hectares de surface dont 240 hectares de terres agricoles cultivées

TERRALAB, TERRASOLIS

L'innovation agricole en plein décollage

L'ancienne base aérienne militaire 112 est devenue un formidable champ d'expérimentations et d'innovations pour l'agriculture de demain.

Au Nord-Est de Reims, ce site de 542 hectares était occupé militairement jusqu'en 2011. L'idée a été d'en faire une grande ferme expérimentale agricole et un lieu d'accueil de start-ups avec la participation active des Chambres d'agriculture du Grand Est, en particulier celle de la Marne. Pour coordonner l'ensemble de ces activités un cluster associatif «Terrasolis», doté d'un comité

scientifique et technique, a été créé. Son objectif : mettre en œuvre un pôle d'excellence de recherche et d'innovation afin de produire une ressource agricole durable et promouvoir une agriculture multifonctionnelle productrice de carbone renouvelable. Une plateforme d'open innovation intitulée Terralab est ainsi sortie du sol. D'une façon unique en Europe, le travail expérimental

s'effectue par les agriculteurs, avec leurs matériels sur des parcelles de grandes tailles à l'échelle des systèmes de cultures pour en évaluer la multi performance (économique, sociale, environnementale). Gaël Ponsardin, Directeur de Terralab souligne l'aspect utilitaire de cette plateforme d'expérimentations. « Systèmes de cultures, organisation de l'exploitation agricole, machinisme,

utilisation numérique et nouvelles technologies, le champ expérimental de Terralab est vaste et souhaite avant tout répondre aux besoins et attentes des agriculteurs. L'objectif est de favoriser le progrès et l'adoption de nouvelles pratiques agricoles ». Terralab œuvre aussi pour optimiser la production et l'exploitation des données numériques sur l'exploitation agricole. Le résultat de ces recherches aura un impact notable tant du point de vue économique, qu'agronomique et environnemental. Citons par exemple la réduction de l'usage des engrais et des produits phytosanitaires par l'application de la bonne dose, au bon moment et au bon endroit. Vincent Bochu, directeur du Cluster rappelle la vocation événementielle du site : « Terralab doit aussi être appréhendé comme un pôle d'accueil de grandes manifestations agricoles liées à l'innovation en agriculture, telles que les Culturales 2017 organisées avec ARVALIS-Institut du végétal en partenariat avec Terres Inovia ».

Une dynamique transversale optimale

Témoignage de Maximim Charpentier
 Président de la Chambre d'agriculture de la Marne



Terrasolis, Terralab sont issus de la réflexion d'un Comité scientifique animé par les Chambres d'agriculture, sur la manière de favoriser l'innovation

et la production de valeur ajoutée en agriculture. Cela passe par une approche multifactorielle -production d'énergie, de biomatériaux, valorisation de la biomasse, stockage du carbone, préservation de la qualité de l'air et de l'eau- qui apporte une solution à la durabilité des systèmes et à l'organisation des exploitations agricoles. Les Chambres d'agriculture occupent une position majeure au sein du conseil d'administration de Terrasolis. Chaque partenaire amène une brique à cet édifice, mais n'a pas forcément l'expérience ou une vision globale en termes de transfert et de vulgarisation des connaissances auprès d'un public agricole. Sur ce point, nous sommes un acteur incontournable.



5 OBJECTIFS

- Nourrir
- Produire de l'énergie
- Stocker du carbone
- Produire des produits biosourcés
- Améliorer les impacts environnementaux de l'activité agricole

Terralab, c'est aussi :

50

bâtiments exploitables

40 Ha

pour accueillir des entreprises innovantes

1

pôle événementiel pour l'accueil de manifestations agricoles

Des innovations adaptées aux besoins des agriculteurs

- Innovation de systèmes de cultures,
- Innovation organisationnelle de l'exploitation agricole
- Innovations en machinisme agricole
- Innovations numériques et technologiques
- Le champs expérimental de Terralab souhaite répondre aux besoins et attentes du terrain pour faciliter le déploiement et l'adoption du progrès auprès des agriculteurs.



Projet de nouveaux bâtiments

Demain la Bio ?

L'agriculture biologique est un levier pour accompagner la transition des systèmes agricoles et alimentaires en réponse aux attentes sociétales. Dans un contexte de changement d'échelle, il est logique de s'interroger sur sa capacité à maintenir ses principes fondateurs, voire à les renforcer et à organiser le développement de sa production dans un univers concurrentiel.

Construire ensemble l'avenir de l'agriculture biologique dans nos territoires

Préserver et renforcer l'identité de l'AB et attentes sociétales

Le maintien d'un cadre réglementaire européen exigeant est indispensable. Il doit être associé à une communication sur les fondamentaux et les critères de différenciations à destination des consommateurs et des nouveaux entrants.

Relever les défis techniques pour la production

La recherche et le conseil en agriculture biologique doivent rester des priorités, pour répondre à la fois à la demande en produits biologiques et favoriser la transition vers la multiperformance des exploitations par le transfert de pratiques.

Dans le contexte de changement d'échelle, le renforcement de l'implication de l'ensemble des organismes et Instituts techniques de recherche sur des actions relatives à l'agriculture biologique est indispensable.

Accompagner la transition des systèmes et renouveler les soutiens publics à la production

Dans un contexte de tension sur la programmation PAC actuelle et de préparation de la PAC 2020, il est important de rappeler la nécessité de soutiens publics à la conversion, en cohérence avec les ambitions de développement.

Post conversion, le dispositif doit être renouvelé pour s'inscrire dans la rémunération des services environnementaux rendus.

La question de la cohérence des stratégies de soutiens sur le territoire français avec les distorsions de concurrence engendrées est également un point de vigilance.



L'ENGAGEMENT DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Plus de **300** conseillers bio dans le réseau des Chambres

Plus d'**1** conversion sur **2** accompagnée par les Chambres

29 stations expérimentales associées aux Chambres d'agricultures mènent des actions bio

ENJEUX ET ÉCHÉANCES

En conclusion des États Généraux de l'alimentation le Gouvernement a annoncé :

- Un nouveau plan bio pour 2018
- **15 %** de la SAU en bio pour 2021
- **50 %** de produits bio, locaux ou écologiques dans la restauration collective pour 2021





LA BIO EN CHIFFRE

tech & bio

tech&bio

UN SALON FÉDÉRATEUR



Le salon tech&bio a eu 10 ans en 2017. Se déroulant toutes les années impaires il attire 18 500 visiteurs en moyenne. Initiative du réseau des Chambres, c'est le 1^{er} salon national d'envergure européenne des techniques bio et alternatives.

LES RENDEZ-VOUS TECH & BIO RÉGIONAUX



En 2018, 4 rendez-vous, sont prévus en région Centre Val de Loire, Pays de la Loire, PACA. Organisés tous les deux ans, depuis 2010, 11 évènements régionaux se sont déjà déroulés.

Travailler sur la structuration des filières dans les territoires

- En déployant une contractualisation pluriannuelle entre producteurs, transformateurs et distributeurs pour une répartition équitable de la valeur ajoutée et le partage du risque ;
- En maintenant le rôle des commissions bio des interprofessions nationales.

La place de l'Agence Bio comme lieu de transversalité entre acteurs est à souligner ;

- En encourageant l'ancrage territorial de la production. L'agriculture biologique est un levier pour apporter de la valeur ajoutée, vecteur de dynamisme du territoire.



Christophe Hillairet
Secrétaire adjoint et élu référent « Europe et international » des Chambres d'agriculture France
Président de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France

Le billet européen

de Christophe Hillairet

POURQUOI ÉCRIRE UN BILLET EUROPÉEN AU SEIN DE CETTE PUBLICATION ?

Parce que l'agriculture et la PAC sont des moteurs historiques de la construction européenne.

Parce que l'UE a besoin de ses agriculteurs autant que ces derniers ont besoin d'une Union européenne unie, protectrice et fière d'eux.

Parce qu'elle connaît un tournant politique, institutionnel, économique et social. Parce que les Chambres d'agriculture souhaitent réaffirmer leur attachement à l'idéal européen, à la PAC, à la politique européenne d'innovation.

Si 2017 aura été une année de grandes tensions pour l'idéal européen et de difficultés économiques pour l'agriculture communautaire, faisons le pari que 2018 sera l'occasion de retrouver un nouveau souffle. Ceci se déroulera alors que s'engage la seconde phase de négociations du Brexit ainsi que les réflexions sur l'avenir de l'agriculture après 2020.

N'oublions pas les discussions financières sur la Politique agricole commune car, pour accompagner les transformations des filières et des exploitations ancrées dans leurs territoires, il faut un budget à la hauteur des enjeux. Pour une PAC commune et lisible !

Pour partager avec vous dans ces pages, l'analyse et les positions des Chambres d'agriculture sur l'actualité européenne, je vous fixe donc ce nouveau rendez-vous trimestriel.

PAC 2020

Oui à la simplification pour les agriculteurs, non au désengagement de l'Union européenne

2017 a marqué le « coup d'envoi » des réflexions sur la future réforme de la PAC. 2018 promet d'être primordiale dans l'élaboration de la PAC après 2020. Les non-dits de la communication de la Commission européenne, laissent planer des incertitudes sur les grands traits de sa future proposition législative. Les Chambres d'agriculture soutiennent les objectifs stratégiques proposés pour la PAC, notamment ceux qui consistent à favoriser la multiperformance des exploitations, la compétitivité des filières et les opportunités de chaque territoire. La reconnaissance d'une approche ascendante de la politique agricole basée sur des projets de territoires va dans le bon sens. En revanche, les Chambres d'agriculture s'interrogent et alertent la Commission européenne sur la dynamique de subsidiarité proposée par la Commission européenne. On se félicitera de la reconnaissance du rôle important des services de conseil auprès des agriculteurs, groupes d'agriculteurs et le lien indispensable entre recherche, formation et développement.

*1^{er} semestre 2017/2016 Agence Bio
Iri, CAD au 27/08/2017 *en valeur, Agence Bio/AND 2017

LES CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE



3 enjeux forts

Depuis une dizaine d'années l'agriculture française est entrée dans une phase de mutations. Phase qui résulte de crises économiques, sociétales, environnementales. Les agriculteurs sont, par conséquent, appelés à relever trois types de défis pour être en mesure de pérenniser leurs entreprises agricoles.

- le **défi de la compétitivité** : comment affronter la concurrence sur les marchés et accroître les parts de marché ?
- le **défi sociétal** : comment répondre aux besoins alimentaires de plus en plus exigeants exprimés par les consommateurs ?
- le **défi de l'environnement** : trouver les leviers pour s'insérer dans les perspectives tracées par la COP21.



9,3 MT ET 8,6 MT

Les exportations de blé tendre français hors UE et intra UE pour la campagne 2017-2018. Si les perspectives des échanges avec les pays tiers se heurtent à la concurrence avec le blé russe, les déboires des céréaliers européens constituent une opportunité pour les exportateurs français sur le marché communautaire.

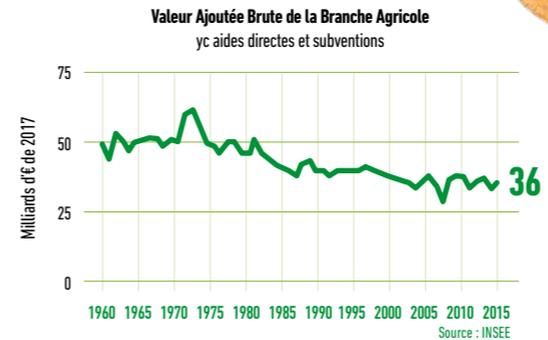
51%

Chute estimée des exportations agroalimentaires françaises vers le Royaume-Uni après 2021 dans le cas d'un « hard-Brexit », d'après une étude du Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII).



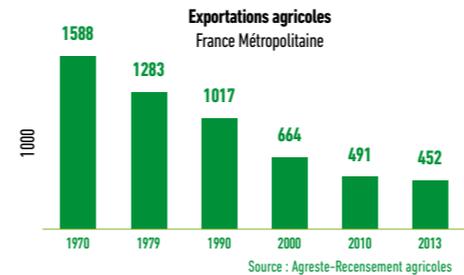
363€/1000 T

Prix moyen du lait au 15 janvier 2018 (source : web-agri). Le prix moyen payé aux producteurs par les principales laiteries françaises en 2017 serait de 339 €/1000 tonne (source : LTO).



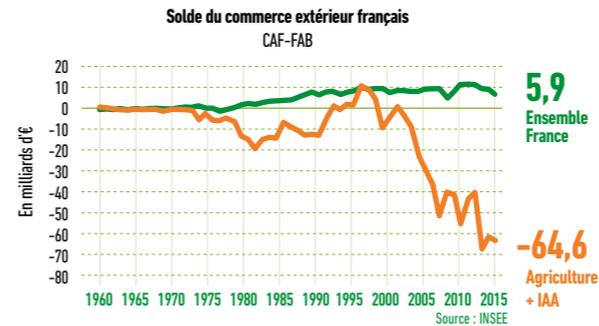
Un revenu de l'agriculture instable

En 2017, l'agriculture française a dégagé une valeur ajoutée brute (y compris aides directes et subventions) de 36 milliards d'€. Les épisodes d'instabilité du revenu de l'agriculture française ne sont pas nouveaux et semblent même s'inscrire dans une certaine continuité structurelle.



Des exploitations agricoles en baisse

En 2013, 452 000 exploitations agricoles actives étaient recensées sur le territoire métropolitain (toutes dimensions comprises) contre un peu plus d'un million en 1990. Déjà ancienne, la restructuration démographique de forte ampleur ne semble pas se ralentir.



Un commerce extérieur déficitaire

L'économie française est peu performante sur les marchés mondiaux et européens. Le solde de la balance commerciale française est structurellement déficitaire (- 64.6 milliards d'€ en 2016). L'excédent commercial des filières agricoles et agroalimentaires observé depuis bientôt quarante ans en est d'autant plus remarquable. On doit toutefois s'inquiéter d'un essoufflement de ses performances depuis quelques années.



Ce mois-ci
dans votre assiette !

LE POIREAU

PRODUCTION

France : **163 000 tonnes**

Essentiellement en : Basse-Normandie : **25%**,
Pays de la Loire: **17%**, Rhône-Alpes: **13%**

Europe : **829 200 tonnes**

La France est le **deuxième producteur européen**
de poireau après la Belgique et devant l'Allemagne.

Elle est le **quatrième producteur mondial**.

CONSOMMATION

Par an et par ménage acheteur : **3 kg**

(selon l'INSEE, un ménage acheteur représente 2,3 personnes).

C'est le **neuvième légume le plus consommé** par les Français.



BIENVENUE
à la ferme

MANGEZ *fermier*

VENTE DE
PRODUITS FERMIERES
PRÈS DE CHEZ VOUS



Venez 
NOUS VOIR

bienvenue-a-la-ferme.com




AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE